

Réf: Dossier 389360

## Avis de constitution

### SOCIETE « SANGARE BATIPLUS »

Siège ABIDIAN-KOUMASSI- ZOE BRUNO, Quartier :  
KOICA, Lot : 140, Ilot : 13, Lot 140, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE BATIPLUS »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- BTP
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- LOGISTIQUE
- IMMOBILIER
- SERVICE D'ENTRETIEN
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDIAN-KOUMASSI- ZOE BRUNO, Quartier :  
KOICA, Lot : 140, Ilot : 13, Lot 140, Ilot 13

Dirigeant(s) M SANGARE SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02167 du 04/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13585/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

